



• BIO DE PROVENCE •  
ALPES • CÔTE D'AZUR  
Les Agriculteurs BIO de PACA

# FORMATION

## Optimiser la fertilisation du blé en agriculture biologique



**Le 11 Janvier**  
**De 9h à 17h00**

### Cette formation est faite pour vous si :

*Vous souhaitez optimiser votre système technique pour garantir la qualité du blé bio produit sur votre exploitation et sécuriser les rendements. Vous souhaitez comprendre les leviers agronomiques à votre disposition (fertilisation organique, engrais du commerce, intercultures) pour une production de qualité.*

**Intervenant :** Loïc PRIEUR, chargé de mission au CREAB, le Centre de Recherche et d'Expérimentation en Agriculture Biologiques de Midi-Pyrénées.

## Programme de la journée de formation

**Lundi 11 janvier**

**8h45** Accueil des participants

**9h – 12h30**

- Tour de table des participants et mise en commun des attentes de chacun
- Base théorique sur la fertilité du sol
- Effet de la structure et de la texture d'un sol sur la mobilité des éléments fertilisants d'un sol
- Rappel du cycle de l'azote dans les agrosystèmes et la fourniture d'azote selon le ratio C/N
- Quantité d'azote disponibles derrière les précédents légumineuses : analyses des plusieurs années d'essais

**12h30-13h30**

*Pause déjeuné*

**13h30 – 17h00**

- Panorama des couverts végétaux les plus courants, adaptés au contexte climatique du le Sud : résultats d'essais
- Connaissance des différents fertilisants présents sur le marché : composition et efficacité
- Connaître le mode d'action des différents fertilisants : condition de minéralisation et disponibilité pour les plantes
- Etude de l'effet du fractionnement des apports, selon les dates et le type d'engrais et prévoir leurs effets sur le blé
- Retour sur 5 années d'essais de différentes fertilisations organiques : effet agronomique INN, azote absorbé, rendement et taux de protéines
- Approches économique : résultats économiques sur les 5 années d'essais en comparant le coût du fertilisant au prix du blé (selon la teneur en protéines).

## Informations pratiques

**LIEU :** Maison du Département de Cavaillon – 84 300 Cavaillon

**HORAIRES :** 8h45 – 17h00

**REPAS :** tiré du sac ou restaurant à la charge des participants – Bio de PACA fournit les boissons chaudes

**TARIFS :** • **gratuite** pour les contributeurs VIVEA (agriculteurs, conjoints, collaborateurs et cotisants solidaires)  
• **175 €** pour les agriculteurs non éligibles aux fonds VIVEA et pour les salariés (possibilité de prise en charge par les fonds de formation professionnelle : OPCALIM, FAFSEA,...)

**INSCRIPTION :** voir modalité d'inscription au verso

Bio de Provence Alpes Côte d'Azur  
255 Chemin de la Castelette - BP 21284 – 84911 Avignon cedex 09  
Tél : 04 90 84 03 34 – Fax : 04 90 84 03 33

[www.bio-provence.org](http://www.bio-provence.org)

## Modalité d'inscriptions

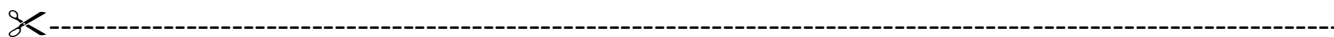
**INSCRIPTION** : votre inscription sera effective dès réception de votre **bulletin d'inscription avec versement d'un chèque de 50 € d'arrhes**. Votre chèque ne sera encaissé qu'en cas d'absence de votre part, sans nous avoir prévenu, au plus tard 10 jours avant la date de la formation.

**SERVICE DE REMPLACEMENT** : vous pouvez vous faire remplacer lors de la formation elle-même ou dans les 3 mois qui suivent la formation. Contacter votre antenne départementale pour le Service de Remplacement sur : [www.servicederemplacement.fr](http://www.servicederemplacement.fr).

**Pour plus d'information pratiques, contacter** : Sarah Obellianne au 04.26.78.44.40 / 06.37.37.49.55  
par mail à : [sarah.obellianne@bio-provence.org](mailto:sarah.obellianne@bio-provence.org)

**Rappel** : toutes nos formations peuvent, à la demande, être renouvelées. Si vous n'êtes pas disponibles aux dates proposées, contactez-nous !

**NB** : Le groupement des Bio de PACA peut être amenée à annuler ou reporter ses formations par manque de participants, seules les personnes inscrites sont alors informées.



## Bulletin d'inscription

### Optimiser la fertilisation du blé en agriculture biologique

Coupon-réponse à retourner, accompagné de votre règlement **avant le 8 janvier 2016**  
soit par courrier à : Bio de PACA – 255 chemin de la Castelette – BP 21284 – 84911 Avignon Cedex 09,  
soit par fax au : 04 90 84 03 33,  
soit par mail : [sarah.obelliane@bio-provence.org](mailto:sarah.obelliane@bio-provence.org)

**NOM Prénom** : ..... **Exploitation** : .....

**Adresse** : .....

**Email** : .....

**Téléphone** : ..... **Date de naissance** : .....

- Statut** :  Je suis éligible VIVEA (agriculteurs à jour des cotisations MSA) : je joins un chèque de 50 € d'arrhes  
 Je suis non éligible : je joins un chèque de 175 €  
 Je suis salarié : je joins un chèque de 175 € (prise en charge possible par OPCALIM ou FAFSEA)

**Règlement** : Merci d'adresser votre chèque d'arrhes (50 € pour les contributeurs VIVEA) ou de règlement (175€ pour les personnes non éligibles à VIVEA) à l'ordre de **Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur**

→ Vous recevrez un mail de confirmation de votre inscription en retour